

# Apprendre à se servir d'un laser au travail

Une formation courte sur deux jours donne les outils pour décrypter, se prémunir soi-même et protéger les autres des dangers potentiels

La formation est une composante essentielle de l'emploi du laser. GETTY IMAGES

**T**rès rapide, extrêmement précis et incroyablement efficace, le laser (acronyme de Light Amplification by Stimulated Emission of Radiation), un «concentré de lumière infrarouge, visible ou ultraviolet très puissante», est utilisé aujourd'hui tant en médecine que dans l'armement, l'industrie, l'automobile, la météorologie, les techniques de mesure et les télécommunications. Et si en construction, il remplace désormais le fil à plomb, en chirurgie ophtalmologique ou dans l'industrie, il découpe et taille dans les chairs et le métal avec une précision inouïe et une facilité déconcertante.

Mais dans des mains malveillantes, maladroitement, peu ou pas expérimentées, le laser - dont la classification, de 1 à 4, indique une dangerosité croissante - comporte de très nombreux dangers. Qui vont des dommages irréversibles aux yeux ou à la peau (de la brûlure localisée à la lésion profonde), aux incendies possibles en présence d'une source inflammable en passant par des risques électriques, électromagnétiques ou chimiques.

## Obligation de se former

«En Suisse, la loi - et notamment l'Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA, art. 3 et 6) - contraint

«En augmentant la connaissance sur les lasers, on augmente la sécurité»



**Thierry Meyer**  
Maître d'enseignement et de recherche à l'EPFL

l'employeur à prendre toutes les mesures nécessaires à la protection de ses employés, rappelle Thierry Meyer, docteur en ingénierie chimique et maître d'enseignement et de recherche à l'EPFL. La formation en est une des composantes essentielles.» Chef du Safety Competence Center à l'EPFL, il dirige le programme de cours traitant de la gestion des risques dont fait partie cette formation sur le laser et ses dangers.

D'une durée de deux jours, le cours s'adresse à toute personne susceptible d'en utiliser sur son lieu de travail et/ou qui est chargée de la sécurité dans son entreprise. «Il s'agit pour les participants de comprendre les dangers et risques liés aux lasers, de les évaluer correctement en fonc-

tion de leur utilisation et l'environnement dans lequel ils le sont et d'être capables de mettre en place les mesures de sécurité adéquates tant pour leur propre sécurité que pour celles des autres», explique Thierry Meyer. L'après-midi du second jour est consacré à la visite d'un laboratoire laser exemplaire de l'EPFL. Confinement du rayon, lunettes à porter, restriction d'accès, rideaux pour stopper la réflexion du rayon à l'extérieur des locaux, etc., ce sera pour les participants l'occasion de voir en quoi consistent concrètement les mesures de sécurité à prendre. «En augmentant la connaissance sur les lasers, on augmente la sécurité», conclut Thierry Meyer.

**Patrizia Rodio**

## Précautions de base

● En 2016, des attaques au rayon laser contre des pilotes d'avion ou des conducteurs de tram - dans les villes de Zurich et de Bâle - ont poussé le Parlement fédéral à ratifier l'ordonnance de loi qui - d'ici au début 2019 - verra l'interdiction des pointeurs laser de classe 2 à 4, tant à la vente qu'à l'importation, et obligera à n'utiliser ceux de classe 1 que dans une pièce fermée. Car, mal

utilisé, un laser peut être un danger. Il faut donc veiller à:

- **ne pas acheter** de laser en vente libre sur les marchés à l'étranger (notamment en Asie).
- **n'acheter** que des lasers soumis à une réglementation américaine ou européenne.
- **ne pas offrir** de laser aux enfants, car ce ne sont pas des jouets! **P.R.**

## En pratique

**Dates et lieu:** Les 11 et 12 mars 2019, de 8 h 30 à 17 h, sur le campus de l'UNIL-EPFL à Lausanne.

**Délai d'inscription:** 11 janvier 2019.

**Public concerné:** Personnes chargées de la sécurité laser, personnes travaillant avec des lasers.

**Coût et attestation:** 1200 francs.

**Infos:** [www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/laser-management-securite-risque](http://www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/laser-management-securite-risque)

**Inscription:** [formcont@unil.ch](mailto:formcont@unil.ch) **P.R.**